





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2017-153**

**Séance publique du**

**31 mars 2017**

**Présidence de Gérard BRAMOULLÉ  
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20170331- lmc1104390-DE-1-1
Date de signature : 04/04/2017
Date de réception : mardi 4 avril 2017
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : CENTRE ALBERT CAMUS-ATTRIBUTION DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

Le 31 mars 2017 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 24/03/2017, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Michael ZAZOUN.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Edouard BALDO à Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET à Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Danièle BRUNET à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Brigitte DEVESA à Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Michael ZAZOUN, Monsieur Alexandre GALLESSE à Eric CHEVALIER, Monsieur Jean-Christophe GROSSI à Monsieur Maurice CHAZEAU, Madame Souad HAMMAL à Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Maryse JOISSAINS MASINI à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Jean-Marc PERRIN à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Françoise TERME à Madame Reine MERGER, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Sophie JOISSAINS.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Claude MAINA, Madame Catherine ROUVIER, Madame Josyane SOLARI.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Sophie JOISSAINS donne lecture du rapport ci-joint.



Direction Générale des Services  
Direction de la Politique de la Ville

**Nomenclature : 7.5**  
Subventions

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 31 MARS 2017

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Sophie JOISSAINS

**Politique Publique : 11-RENFORCEMENT DE LA PROXIMITE ET POLITIQUE DE LA VILLE**

**OBJET** : CENTRE ALBERT CAMUS-ATTRIBUTION DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE-  
Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Depuis 2010, la ville d'Aix-en-Provence avec ses partenaires a développé un plan de renouvellement urbain dans les quartiers prioritaires de Beisson et Corsy.

En sus des opérations urbaines traditionnelles (démolition, rénovation, construction des logements, création de locaux d'activités, aménagements extérieurs ...), nous avons décidé de mettre au premier rang de nos priorités les hommes et les femmes qui vivent dans ces territoires urbains fragilisés.

Sur le quartier de Corsy, cette ambition sociale s'est traduite par la rénovation de l'école maternelle, l'édification d'un nouveau centre médical ainsi que la construction d'espaces dédiés à la cohésion, l'insertion et l'intégration sociale de nos habitants trop souvent confrontés aux difficultés sociales et économiques.

En 2014, nous avons inauguré ensemble la salle polyvalente « Jaïda MEZIANE » qui a permis de modifier l'image du quartier et d'étoffer le programme d'activités du centre Albert Camus.

Depuis quelques jours, viennent de s'achever les travaux de réhabilitation de cette structure de proximité, véritable pivot de l'Action Sociale sur ce territoire et partenaire de notre contrat de ville.

Ainsi l'ensemble de ce complexe social et culturel, moderne et fonctionnel, de plus de 800 m<sup>2</sup> permettra à cette association de développer un projet d'animation qualitatif à l'endroit d'un public intergénérationnel de plus en plus nombreux.

Afin de valoriser cet acte fort de notre projet de transformation urbaine mais aussi d'informer la population aixoise de l'ensemble de l'offre et des nombreux services proposés (accompagnement éducatif, accès à la Culture et aux Sports, exercice de la citoyenneté, prévention de la délinquance, insertion et accompagnement social, programmations festives ...), le centre Albert Camus, souhaite organiser un temps fort et fédérateur pour promouvoir, auprès des habitants du quartier et de l'ensemble de la Ville, son nouveau projet social.

Il s'agira de mettre en place des ateliers éducatifs, artistiques et de loisirs reflétant le projet associatif que pourra décliner l'Association grâce à ces nouveaux lieux d'animation ( cf *programme ci-joint* ),

Cette manifestation sera organisée au mois de mai 2017 et s'articulera avec la semaine des arts du cirque et de la voltige équestre organisée du 01 au 08 mai 2017 par l'association des relais de possibles sur le site patrimonial et culturel de la bastide Cézanne .

De manière plus précise, le programme conçu avec les usagers et habitants se déroulera en deux temps complémentaires comprenant des ateliers de préparation et la journée dite « *Portes ouvertes* » :

### **1) les ateliers de préparation :**

Il s'agit de proposer des ateliers d'animation en direction de tous publics (enfants, jeunes, adultes...).

Ces ateliers pourront être menés avec diverses thématiques (culture, loisirs, sport, arts plastiques...) et permettront de valoriser les productions réalisées durant l'inauguration.

Ces temps de préparation permettront aux familles de s'impliquer dans l'organisation de la manifestation et ainsi d'initier une participation active accrue des habitants aux différents projets intéressant leur lieu de vie.

### **2) La journée d'inauguration :**

Elle sera le point d'orgue du projet, sa finalité sera de mettre en avant l'ensemble du travail préalable réalisé durant une journée festive et conviviale.

Celle-ci prendra la forme d'une journée « portes ouvertes » animée et prévoit :

- Des Parcours d'animation au sein des locaux avec des ateliers dans chaque salle d'animation : maquillage, ludothèque, initiations sportives, animations bien être, ateliers arts plastiques... ( le parcours étant conçu par l'équipe pédagogique du Centre Albert Camus et les habitants).

- Une salle d'exposition et de projection de l'ensemble des supports réalisés par le Centre Albert Camus dans le cadre des projets Mémoire de Quartier sur le projet ANRU.

- Des animations spéciales comme une cabine Photomaton Selfie qui permettra aux habitants de se prendre en photo sur un fond représentant la cité et le Centre Albert Camus. Ces photos seront accrochées sur un grand mur pour représenter la fresque d'inauguration.
- Un temps de convivialité avec un repas partagé sous la forme de buffet préparé par les habitants.
- Un spectacle familial qualitatif destiné à clôturer la journée avec un temps de rassemblement de tous les publics.

Est attendu sur l'ensemble de la manifestation un public nombreux estimé à plus de cinq cent personnes.

Le budget de ce projet est évalué à 9 250 € avec une participation attendue de la ville à hauteur de 43,24 %.

Au vu de ces éléments et de la description du projet que vous trouverez en annexe, il vous est proposé d'encourager cette initiative et d'attribuer pour pouvoir la mettre en œuvre une subvention exceptionnelle de 4 000 € à l'association de gestion du centre Albert Camus.

Cette proposition a été validée en date du 8 février 2017.

Compte tenu de ce qui précède, je vous propose, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **VALIDER** le projet ci-annexé ;
- **DECIDER** l'attribution d'une subvention exceptionnelle au centre Albert Camus ;
- **DIRE** que la somme de quatre mille euros (4 000€) sera imputée sur la ligne budgétaire « **422-6748-924-1258** » qui présente les disponibilités suffisantes.
- **AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer l'avenant ci-joint tout autre document y afférent

DL.2017-153 - CENTRE ALBERT CAMUS-ATTRIBUTION DE SUBVENTION  
EXCEPTIONNELLE-

Présents et représentés	: 51
Présents	: 38
Abstentions	: 0
Non participation	: 2
Suffrages Exprimés	: 49
Pour	: 49
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote  
Moussa BENKACI Sophie JOISSAINS

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.  
Ont signé Gérard BRAMOULLÉ, Adjoint au Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,  
Reine MERGER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 04/04/2017  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

---

délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

**Avenant N°3 à la CONVENTION PLURI-ANNUELLE D'OBJECTIFS**  
**Adoptée par délibération du 29 mars 2016 N° DL2016-135**  
**entre**  
**LA COMMUNE d'AIX EN PROVENCE**  
**et**  
**L'ASSOCIATION « ASSOCIATION DE GESTION DU**  
**CENTRE ALBERT CAMUS (9220) »**

**La Commune d'Aix-en-Provence**

ci-après désignée « la Commune », représentée par :

Madame Maryse JOISSAINS – MASINI, Maire en exercice, ou par délégation l'adjoint délégué à la Politique de la ville, agissant en vertu de la délibération [numéro](#) du Conseil municipal du d'une part

et

L'Association « **L'ASSOCIATION « ASSOCIATION DE GESTION DU CENTRE ALBERT CAMUS »** » dont le siège social est sis : Rue des vignes, cité Corsy, 13090 Aix-en-Provence  
N° Siret : 381 937 622 00011

ci-après désignée l'Association, représentée par son président Monsieur Munsiambote MAVAKALA dûment habilité par décision du Conseil d'Administration.  
d'autre part

**PREAMBULE**

Une convention pluriannuelle de partenariat (2016-2017-2018) a été adoptée par délibération du **29 mars 2016 N°DL.2016-135**, celle-ci définit le montant annuel de sa subvention de fonctionnement à **43 000 €** et ses modalités de versement.

**ARTICLE I - OBJET DE L'AVENANT**

Conformément à cette convention, la ville a voté la dotation 2017 d'un montant de 43 000€ lors du conseil municipal du 03/02/2017 (DCM N°2017-072).

**De manière complémentaire et pour faire suite à sa demande, l'association mettra en oeuvre les actions suivantes pour valoriser son nouveau bâtiment :**

**1) Des ateliers de préparation :**

Il s'agit de proposer des ateliers d'animation en direction de tous les publics (enfants, jeunes, adultes...) destinés à préparer le contenu de la journée d'inauguration. Ces ateliers seront menés sur diverses thématiques (culture, loisirs, sport, arts plastiques, mémoire du quartier...) et permettront de valoriser les productions réalisées durant l'inauguration. Ces ateliers vont également permettre aux familles de s'impliquer dans le projet et ainsi d'initier la participation des habitants.

**2) La journée d'inauguration "portes ouvertes"**

Elle sera le point d'orgue du projet, sa finalité permettant de mettre en avant l'ensemble du travail préalable réalisé durant une journée festive et conviviale.

Celle-ci pourra prendre la forme d'une journée « portes ouvertes » animée.

Dans les locaux, un parcours interactif et participatif sera animé par les habitants. Les diverses ateliers mettront en valeur les actions portées durant l'année par le Centre Albert Camus.

Par le présent avenant, elle s'engage à réaliser au travers de ces actions les objectifs suivants :

- Organiser une manifestation festive favorisant le lien social, la mixité, le lien intergénérationnel et la lutte contre l'isolement.
- Engager une dynamique participative des habitants dans la préparation et l'organisation de cet événement comme finalité du projet et temps de valorisation des actions réalisées au préalable.
- Valoriser l'image de la cité Corsy avec des animations qualitatives ouvertes tous.
- Permettre l'accès aux loisirs et à la culture pour les publics les plus précaires.
- De manière quantitative, 500 personnes seront attendues durant la manifestation

## **ARTICLE II- MOYENS ACCORDES PAR LA COMMUNE**

La Ville s'engage à soutenir financièrement la mise en oeuvre des missions ci-dessus.

### **a) Détermination du montant**

Le montant total de ce concours financier est fixé à :

- **4 000** euros à titre de subvention exceptionnelle

### **b) Modalités de versement**

L'aide de la Commune d'Aix-en-Provence sera créditée au compte de l'Association suivant les procédures comptables en vigueur et en une seule fois.

## **ARTICLE III DUREE**

Le présent avenant est conclu pour l'année 2017.

**Les autres articles de la convention restent inchangés.**

Fait à Aix-en-Provence, le

Pour l'Association  Le Président	Pour la Commune d'Aix-en-Provence, Le Maire  Maryse JOISSAINS – MASINI Ou par délégation l'élue délégué En vertu de l'arrêté N° ... du ...
--	---





## **Proposition de projet : INAUGURATION CENTRE ALBERT CAMUS**

### **Contexte :**

Le Centre Albert Camus est implanté au cœur de la cité Corsy et ouvre pour ses habitants depuis de nombreuses années ; des habitants qui ont développé au fil du temps un très fort attachement à cette structure. Certaines familles ont fréquenté le Centre Albert Camus enfants, y ont vécu des moments forts de leur vie (fêtes, anniversaires...) et aujourd'hui ce sont leurs enfants ou petits-enfants qui fréquentent les activités et services proposés par cet équipement de proximité à vocation sociale.

Début 2017, le Centre Albert Camus aura fait « peau neuve », ayant bénéficié d'une totale réhabilitation dans le cadre du projet ANRU de la cité Corsy. Le bâtiment historique a été entièrement revu et réaménagé pour répondre aux critères d'accueil et de fonctionnement actuels. Cette réhabilitation va permettre au Centre Albert Camus de poursuivre sa dynamique de développement avec un équipement moderne et qualitatif permettant de proposer des actions de qualité pour les populations des quartiers prioritaires de la Ville d'Aix-en-Provence.

### **Objectifs généraux du projet :**

- 1 – Permettre aux habitants et aux usagers du Centre Albert Camus de se réapproprier les lieux suite aux travaux de réhabilitation.
- 2 – Positionner le Centre Albert Camus comme un lieu ressource sur le territoire, ancré au sein d'un quartier prioritaire et bien repéré par les habitants.

### **Objectifs opérationnels du projet :**

- 1 – Organiser une manifestation festive favorisant le lien social, la mixité, le lien intergénérationnel et la lutte contre l'isolement.
- 2 – Engager une dynamique participative des habitants dans la préparation et l'organisation de cet évènement comme finalité du projet et temps de valorisation des actions réalisées au préalable.
- 3 – Valoriser l'image de la cité Corsy avec des animations qualitatives ouvertes à tous.
- 4 – Permettre l'accès aux loisirs et à la culture pour les publics les plus précaires.

### Description du projet :

Le projet se déroulera en deux temps complémentaires : Les ateliers de préparation et la journée d'inauguration :

#### - les ateliers de préparation :

Il s'agit de proposer des ateliers d'animation en direction de tous nos publics (enfants, jeunes, adultes...) destinés à préparer le contenu de la journée d'inauguration. Ces ateliers pourront être menés avec diverses thématiques (culture, loisirs, sport, arts plastiques...) et permettront de valoriser les productions réalisées durant l'inauguration. Ces ateliers vont également permettre aux familles de s'impliquer dans le projet et ainsi d'initier la participation des habitants.

#### - La journée d'inauguration :

Elle sera le point d'orgue du projet, sa finalité permettant de mettre en avant l'ensemble du travail préalable réalisé durant une journée festive et conviviale. Celle-ci pourra prendre la forme d'une journée « portes ouvertes » animée. Nous avons réfléchi à un parcours accompagné et animé des habitants dans les locaux ponctués de divers ateliers d'animation interactifs et participatifs. Ces derniers seront destinés à mettre en valeur les actions portées durant l'année par le Centre Albert Camus.

### Programmation prévisionnelle de la journée d'inauguration :

*(NB : Les animations pourront démarrer le vendredi soir et se prolonger durant toute la journée du samedi.)*

- Parcours d'animations au sein des locaux avec des ateliers dans chaque salle d'animation : maquillage, ludothèque, initiations sportives (en intérieur et en extérieur), animations bien être, ateliers arts plastiques... (A concevoir avec l'équipe pédagogique du Centre Albert Camus et avec les habitants).

☞ Une salle d'exposition et de projection de l'ensemble des supports réalisés par le Centre Albert Camus dans le cadre des projets Mémoire de Quartier sur le projet ANRU.

☞ Des animations spéciales comme une cabine Photomaton Selfie qui permettra aux habitants de se prendre en photo sur un fond représentant la cité et le Centre Albert Camus. Ces photos seront accrochées sur un grand mur pour représenter la fresque d'inauguration. Ou encore le Vélo Smoothie qui permet à une personne de confectionner son jus de fruits en pédalant...

- Un temps de convivialité avec un repas partagé sous la forme de buffet préparé avec les habitants.

☞ Un spectacle familial qualitatif destiné à clôturer la journée avec un temps de rassemblement de tous les publics. Il pourrait prendre différentes formes : pièce de théâtre, magiciens, clowns, batucada...

### Estimation des publics accueillis :

En se basant sur les précédentes organisations de fête de quartier et l'inauguration de l'Espace JAIDA MEZIANE en 2015, nous pensons accueillir entre 400 et 500 personnes durant l'ensemble de la manifestation tel que :

- Une capacité d'accueil en animations simultanées durant la journée « portes ouvertes » de 50 personnes sur les divers ateliers proposés (durée de 30 à 40 minutes), soit entre 400 et 500 personnes accueillis sur une journée.

- Un spectacle familial pour une capacité d'accueil maximum de 300 personnes.

- Un buffet prévu pour 150/200 personnes.

Nous souhaitons mobiliser les habitants pour participer à la préparation et l'organisation de cette inauguration avec notamment les enfants de l'accueil de loisirs (environ 50 enfants), les enfants et les jeunes de la Réussite Educative (environ 30 enfants) et les parents du secteur familles (environ 20 mamans), ainsi que l'ensemble des bénévoles du Centre Albert Camus.

**Budget prévisionnel de la manifestation :**

Dépenses	Montants	Recettes	Montants
<b>ACHATS</b>	<b>1700</b>	Subvention exceptionnelle Ville d'Aix-en-Provence	4000
Alimentation/Boisson (Buffet convivial)	500	Subvention 13 Habitant (Quote-part)	1050
Achat de matériels partenariat Ecole Maternelle Corsy	1000		
Achat de matériel manifestation (Supports pédagogiques d'animation)	100		
Achat divers (Assiettes, gobelets, serviettes, rallonges...)	100		
<b>PRESTATIONS DE SERVICES</b>	<b>3350</b>		
Prestataire Cabine Photomaton (Animation Selfie)	1000		
Atelier Vélo Smoothie	250		
Location Jeux en bois	200		
Animation Graff K DIVERS	400		
Prestataires spectacle familial	1500		
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>4200</b>	Fonctionnement CAC (Fonds propres)	1 600
Valorisation sur les temps suivants :	3500	CNASEA (Proratisation sur salaires)	1300
- Préparation projet	700	CEJ (Quote-part sur préparation)	800
- Animation journée		PSO CAF (Quote-part sur préparation)	500
<b>TOTAL</b>	<b>9 250</b>	<b>TOTAL</b>	<b>9 250</b>

NB : La date de réalisation reste à confirmer mais pourrait se situer la première semaine de Mai 2017 afin de s'inscrire dans la complémentarité de la semaine « ACCRO CAVALE » !